

## DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Question 3: Direction politique:

1. La nouvelle répartition du monde entre les divisions I et II de la Direction politique paraît-elle devoir donner satisfaction?
2. Le département politique dispose-t-il de spécialistes capables de juger et d'apprécier l'action politique des pays communistes d'Europe et de la Chine? S'efforce-t-il, dans le cadre de sa politique générale du personnel, de former de tels spécialistes tant pour les besoins de la centrale que pour l'occupation des postes diplomatiques dans les pays communistes et en Extrême-Orient.

Réponse: ad 1

La nouvelle répartition des tâches entre les divisions I et II de la Direction politique, entrée en vigueur le 16 juillet 1973, répondait à la nécessité de substituer une solution plus fonctionnelle à l'ancienne formule résultant d'une structure purement pragmatique, bouleversée au fil des années par l'extension des responsabilités incombant au département.

Les expériences faites dans les dix mois passés ont montré que la nouvelle organisation permet de grouper d'une façon plus rationnelle les activités de la Direction politique. Le Département a ainsi tout lieu d'être satisfait de la nouvelle répartition géographique des tâches entre les divisions I et II de la Direction politique, coordonnées entre elles, il va sans dire, d'une manière étroite.

ad 2

La crise de personnel dont souffre depuis de longues années le département politique assigne des limites assez étroites, malheureusement, à la politique générale du personnel. Etant donné que le département n'a aucune réserve de personnel - les MAE allemand et américain estiment que pour faire une politique du personnel à long terme il faut disposer d'une réserve de 6 à 7 % des effectifs - le choix des candidats possibles pour un poste donné est extrêmement faible, ceci d'autant plus que pour des raisons d'économie il ne peut pas être question de transférer un collaborateur qui se trouve dans un poste depuis très peu de temps. Il n'est donc pas toujours possible de choisir le meilleur candidat parmi tous les agents de la carrière entrant en ligne de compte pour un poste donné.

Depuis quelques années cependant, grâce à un recrutement plus nombreux, nous essayons avec succès de préparer déjà certains agents à une dominante professionnelle, voire à une spécialisation *ratione materiae* ou *ratione loci*.

En ce qui concerne la spécialisation ratione materiae, nous nous efforçons lors du transfert d'un agent du service diplomatique ou consulaire de tenir compte de sa formation acquise à l'université ou à l'occasion d'affectations antérieures ou de ses aptitudes particulières pour telle ou telle fonction requérant des connaissances spécialisées. Il faut cependant noter qu'en vertu du principe de la carrière qui

- 3 -

régit les services diplomatique et consulaire et de chancellerie, le département doit également veiller à ce que les agents du service diplomatique et consulaire reçoivent au cours de leur carrière une formation polyvalente leur permettant d'assumer un jour les responsabilités de chef de mission. Une spécialisation trop poussée serait à bien des égards incompatible avec les exigences attachées à la fonction de chef de mission.

La spécialisation ratione loci se traduit essentiellement par l'étude intensive de certaines langues difficiles appartenant à des univers culturels et politiques importants telles que le russe, l'arabe, le chinois et le japonais. Parallèlement à l'étude de ces langues, les agents en question sont appelés à se familiariser avec les problèmes propres à ces régions du monde. Cette spécialisation également n'est possible que dans des limites très étroites, en raison de la dimension réduite de notre service extérieur et l'absence de réserve de personnel déjà évoquée. En outre, la spécialisation régionale se heurte à un obstacle d'ordre psychologique. Très rares sont en effet les agents du département qui accepteraient de se spécialiser dans les problèmes du monde communiste, du monde arabe ou de l'Extrême-Orient, par exemple, pour passer ensuite la majeure partie de leur carrière dans des régions bien délimitées où les conditions de vie ne sont pas toujours très faciles.

Une enquête faite auprès des agents du département en 1972 a révélé en effet qu'une faible minorité d'entre eux souhaitaient une spécialisation dans un domaine d'activités ou dans une région du monde.

De manière générale, le département politique aura longtemps encore besoin d'une majorité de généralistes, à l'instar des ministères des affaires étrangères de pays comparables à la Suisse quant à l'importance de leur service extérieur. En effet, des spécialistes trop nombreux limiteraient encore les possibilités d'affectation au point de ne plus permettre une rotation tant soit peu équilibrée du personnel et une répartition équitable pour chaque agent entre les affectations dans des pays à conditions de vie normales et dans des pays à conditions de vie difficiles. Il est également primordial dans la formation des agents des services de carrière que ces derniers acquièrent, par le jeu des affectations, une vue aussi étendue que possible des problèmes des relations internationales, non seulement dans les principaux domaines d'activités du service extérieur mais également dans différentes régions du globe.

En définitive, une spécialisation trop poussée des agents du département n'est pas dans l'intérêt de la Confédération et elle irait à l'encontre des aspirations de la grande majorité des agents du département qui verraient se réduire leurs possibilités d'affectation et leurs chances d'avancement. En l'état actuel des choses, il

n'est guère souhaitable d'aller au-delà de ce que fait déjà le département en matière de spécialisation sans risquer de porter atteinte pour l'avenir à la bonne marche du service. Il est de loin préférable pour certaines fonctions spécialisées de faire appel à des spécialistes de l'extérieur engagés pour une période limitée plutôt que former des spécialistes dont les possibilités d'affectation et, par voie de conséquence, les possibilités d'avancement se trouveraient très limitées dans un service extérieur aux modestes proportions.

Pour ce qui est des problèmes du monde communiste et de la Chine, les spécialisations suivantes ont été encouragées par le département politique.

#### A. Monde communiste

A la suite d'une suggestion du Conseiller aux Etats Broger, le département politique a étudié la possibilité d'initier les stagiaires aux problèmes du marxisme et à la dialectique marxiste. Sur la recommandation du Professeur Freymond, directeur de l'IUHEI et membre de la Commission pour l'admission au service diplomatique et consulaire, toutes les volées de stagiaires diplomatiques à partir de 1973 suivent un cours et un séminaire sur le marxisme lors de leur semestre à Genève, cours donné par le Professeur Bystricky, ancien ambassadeur de Tchécoslovaquie à Londres.

- 6 -

Parallèlement à cet enseignement, plusieurs stagiaires sont affectés chaque année à la Direction politique et à la Division du commerce où ils ont l'occasion de se familiariser avec les problèmes de nos relations politiques et économiques avec les pays d'Europe orientale. Il est à noter que la plupart des diplomates (4 sur 6) formant la Division I de la Direction politique compétente pour l'Europe orientale ont acquis sur place l'expérience des problèmes du monde communiste pour avoir été affectés pendant plusieurs années en Europe orientale.

Depuis 1967 et dans l'intérêt du service, la Direction administrative encourage l'étude des langues slaves et plus particulièrement de la langue russe parmi les collaborateurs des services de carrière et parmi les stagiaires. Selon les statistiques du département, 18 collaborateurs diplomatiques ont été formés à la langue russe, 4 à la langue polonaise et 1 à la langue serbo-croate.

#### B. Affaires chinoises

Actuellement, le département dispose à Pékin des services d'un sinologue engagé comme spécialiste pour les affaires intérieures chinoises politiques et culturelles. Il dispose en outre de trois agents des cadres réguliers formés à la langue chinoise dont l'un est en période de formation intensive à l'université de Cambridge. Le département a également estimé opportun de former un agent de chancellerie à la langue

chinoise qui apprend le mandarin, parallèlement à son stage à Singapour. Le département envisage de continuer à former un agent tous les trois ou quatre ans à la langue chinoise.

Pour compléter le tableau que nous venons d'esquisser, nous ne voudrions pas manquer de mentionner encore les domaines suivants dans lesquels le département s'efforce de spécialiser certains de ses agents.

#### C. Affaires économiques

Etant donné l'importance que revêtent les affaires économiques dans les activités du service extérieur de notre pays, environ un tiers de chaque volée de stagiaires diplomatiques a l'occasion de faire un stage de trois mois à la Division du commerce ou au Service économique et financier du département. A cela s'ajoute la formation plus poussée que peuvent acquérir certains agents détachés pendant quelques années à la Division du commerce ou affectés à nos missions auprès de l'OCDE à Paris ou auprès des Communautés à Bruxelles ou encore auprès du Service économique et financier du département.

#### D. Diplomatie multilatérale

En période de formation, la moitié environ des jeunes diplomates a la possibilité de faire un stage de trois mois dans le domaine multilatéral à la centrale. Pour deux d'entre eux chaque

année cette formation est encore complétée en cours de stage par une affectation d'un an à la mission auprès des Communautés.

Dès 1974, nous envisageons de donner la possibilité à un stagiaire de se rendre au Collège d'Europe à Bruges et d'en envoyer un autre suivre les travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Nous étudions actuellement la possibilité de profiter d'une bourse des Nations Unies et d'envoyer un stagiaire travailler une année au secrétariat d'une des branches les plus importantes des Nations Unies; nous envisageons également d'en envoyer un à la Conférence annuelle de l'UNESCO.

Par ailleurs, la Section du personnel désigne chaque année deux à trois jeunes collaborateurs de la centrale ou d'un poste extérieur pour renforcer la Délégation de l'Observateur lors de l'Assemblée générale des Nations Unies.

#### E. Monde arabe

Le brutal réveil causé par l'affaire de Zherka eut le mérite de faire prendre conscience de la nécessité de disposer de quelques collaborateurs maîtrisant la langue arabe.

Depuis 1970, la possibilité de suivre une formation spécialisée en langue et culture arabes avec comme conséquence l'obligation de passer les 2/3 de sa carrière au Proche-Orient et en Afrique du Nord fut offerte aux stagiaires diplo-



matiques et récemment de chancellerie. Cette formation s'étend sur douze mois de cours à plein temps auprès du Middle East Center for Arab Studies (MECAS) à Sheamlane au Liban. Actuellement, 2 diplomates et 2 agents du service de chancellerie ont été ou sont en train d'être formés. Le département envisage d'envoyer à nouveau un jeune stagiaire en 1975 suivre les cours intensifs du MECAS.

F. Japonais

Le département dispose d'un japanologue à Tokyo et a accepté de former un jeune collaborateur diplomatique, dont l'épouse est japonaise, à la langue japonaise parlée.

G. Monde hispano-américain

Depuis deux ans, le département a donné la possibilité à des stagiaires diplomatiques s'intéressant à la situation de l'Amérique latine de faire un stage dans cette région du monde. Six stagiaires se sont ainsi formés à la langue espagnole. Deux stagiaires ont été formés à la langue portugaise. A cela, il faut naturellement ajouter une centaine de collaborateurs diplomatiques et consulaires qui ont été formés par le jeu de leurs affectations aux langues espagnole et portugaise.

17.5.1974